



Ne laissons pas bafouer la démocratie : Halte à l'enfumage !

Le Président de la République a donné son feu vert à l'examen en Conseil des ministres du projet de loi sur les retraites, le 24 janvier 2020. Ce projet renvoie à de nombreuses ordonnances et décrets qui définiront ultérieurement et sans débat les dispositions structurantes du régime universel qui impliqueront des conséquences majeures pour tous nos concitoyens. Le Premier ministre a, par ailleurs, annoncé la mise en place d'une conférence sur le financement qui va se dérouler en parallèle du début du débat parlementaire.

Nous sommes donc face à un projet qui, alors qu'il va être présenté en Conseil des ministres, n'est absolument pas défini mais dont l'analyse des grandes lignes, y compris par des experts indépendants, montre qu'à l'opposé de la communication gouvernementale sur une réforme de justice sociale, il s'agit de nous faire travailler plus longtemps pour des pensions plus basses. La population n'est pas dupe et continue à être opposée au projet et à soutenir majoritairement la mobilisation contre ce projet absurde et injuste.

L'absence de capacité à mesurer les impacts individuels et globaux est incompréhensible et inadmissible à ce stade et après plus de 2 années de travail mené par le Haut-commissariat aux retraites. Elle traduit bien la dangerosité de cette réforme et génère de forts doutes sur la capacité du Parlement à débattre de manière éclairée. Après un simulacre de dialogue social avec les organisations syndicales à travers des concertations qui n'ont donné lieu à aucune écoute, le gouvernement méprise maintenant les prérogatives du Parlement.

Majoritaires ensemble, les organisations syndicales CFE-CGC, CGT, FO, FSU, Solidaires, UNEF, UNL, MNL, FIDL exigent le maintien des régimes de retraite existants par répartition solidaire et intergénérationnelle, fondés sur un système par annuités.

L'intersyndicale porte des propositions pour améliorer les droits de toutes et tous dans le régime de retraite actuel. Elles s'appuient sur les cotisations sociales et les richesses créées par le travail.

Il faut augmenter les salaires dans le privé et les rémunérations dans le public, mettre en œuvre immédiatement l'égalité salariale et professionnelle entre les femmes et les hommes. Il faut développer l'emploi stable, mettre fin à la précarité particulièrement de la jeunesse et prendre en compte les années d'étude. Les plateformes numériques doivent être soumises à cotisation.

Nous exigeons la fin ou la compensation des exonérations patronales, la réorientation des crédits d'impôts aux entreprises vers le régime des retraites et l'élargissement de l'assiette de cotisations afin d'inclure tous les travailleurs dans le régime par répartition et d'éviter toute ouverture à la capitalisation. Il est indispensable de préserver les réserves de tous les régimes de retraite.

La lutte contre la fraude et l'évasion fiscale doit être une priorité avec l'instauration d'une contribution sociale pour la protection sociale sur les revenus du capital.

La mobilisation doit être maximale le 24 janvier pour manifester un rejet massif de cette réforme, pour exiger le retrait de ce projet de Loi et pour dénoncer le mépris du Gouvernement vis-à-vis des processus démocratiques de notre République.

(Toujours d'actualité la partie en bleu est la reprise de revendications formulées dans le précédent communiqué)